PROCÈS VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR

LUNDI 26 OCTOBRE 2026 – ST LEON SUR L'ISLE

« Les décisions prises lors de cette réunion du bureau du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Chrystèle MARJARIE (Secrétaire de séance), Mmes Christine BOISSEAUX, Mathilde DELANNES, Morgane FONCY, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Fabrice BOUDY, Victor DELACOUR, Quentin DELANNES, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, et Noé RASPADO.
Invités : MM. Patrick BUFFIERE (Représentant de l'UNAF24), Éric CHEVALIER (Représentant de l'AEF24), Patrice VERGNAUD (Membre du Conseil Consultatif des clubs amateurs de la FFF), Erick SENECHAL (Salarié technicien LFNA), et Christophe GONIN.
Excusés : MM Quentin BERTHELET, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Dr Luc FONTAINE, Benjamin HAUTIER, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, et Aubin SOLER.

OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT

Jonathan BLONDY remercie les présents pour ce CODIR délocalisé en présentiel à St Léon sur l'Isle.
Le président remercie le club de l'AS NEUVIC ST LEON pour l'accueil de cette réunion.
Il excuse les personnes absentes. Il remercie l'ensemble des élus présents, les clubs, et les invités.
Une pensée pour Jerry Lee, ainsi que pour Dominique PLU, dont la disparation récente marque profondément les élus, ainsi que la commission sportive séniors.

Modification du comité de direction

Jonathan BLONDY, informe les membres du Comité Directeur de la démission de Stéphanie BOURDIER, en date du 14 octobre 2026, pour des raisons personnelles et familiales ne lui permettant plus de poursuivre son engagement associatif.
Le Président tient à la remercier sincèrement pour son investissement, son implication et le travail accompli au cours des deux dernières saisons au sein de l'équipe dirigeante du District.

À la suite de cette démission, Jonathan BLONDY informe le Comité Directeur de plusieurs évolutions dans l'organisation des responsabilités :

- Fabrice BOUDY reprend la fonction de représentant du Football Diversifié, conformément aux dispositions statutaires du District.
- Marie BOUCHILLOUX prend la présidence de la Commission Sociale et Engagement.

Concernant le siège devenu vacant au sein du Comité Directeur, le Président précise avoir, dans un premier temps, souhaité privilégier l'intégration d'une femme, dans une volonté de renforcer la représentation féminine au sein de l'instance départementale. Toutefois, aucune solution immédiate répondant aux besoins et aux attentes du District n'a pu être identifiée.
Dans ce contexte, et avec la volonté d'intégrer un éducateur de terrain tout en renforçant la

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

représentativité géographique des différents territoires de la Dordogne, Jonathan BLONDY indique avoir sollicité Christophe GONIN, licencié au LIMEUIL FC.

Éducateur auprès des jeunes et responsable de l'école de football de son club, Christophe GONIN est également déjà investi dans le fonctionnement du District, en qualité de membre de la Commission Sportive Jeunes et de la Commission Technique.

Le Président souligne que cette proposition repose sur plusieurs convictions fortes : la place des éducateurs, l'importance des valeurs humaines, l'engagement bénévole et la nécessité d'assurer un meilleur maillage territorial, notamment par une représentation renforcée du Périgord Noir.

Cette candidature s'inscrit ainsi dans la volonté de poursuivre la construction d'un Comité Directeur représentatif des différentes composantes du football départemental, de ses acteurs et de ses territoires.

La candidature de Christophe GONIN sera soumise au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale Financière du District, prévue le 2 novembre 2026, conformément aux dispositions statutaires applicables.

Invité à participer à cette réunion, Christophe GONIN prend la parole afin de se présenter aux membres du Comité Directeur. Il revient sur son parcours associatif, ses fonctions d'éducateur et son engagement au service du football.

Il remercie le Président pour la confiance qui lui est accordée et pour la proposition de rejoindre l'équipe dirigeante du District Dordogne-Périgord.

Informations diverses et rétro planning

Jonathan présente le rétro planning des réunions, rendez – vous divers, effectues depuis la dernière réunion du comité directeur du 29.08.2026 :



DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle







DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle







DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Un planning bien chargé qui démontre toute l'activité mené par les élus, les commissions et les salariés.

Point information : FFF / LFNA

Jonathan Blondy rappelle l'opération "Bons Carburants » dont les modalités définitives sont en attente d'information par la FFF.

Concernant la LFNA, Jonathan Blondy informe :

- **Finances de la Ligue :** Déficit annoncé de 680 000 € sur la saison (cumulant environ 2,4 M€ de pertes sur 3 ans) et une hausse tarifaire de 2,5 % répercutée sur les clubs. Tout le contraire du District de la Dordogne (Maintien ou baisse des tarifs).
- **Gouvernance et tensions :** Climat social dégradé à la Ligue (procédures RH, suspension du trésorier général pour 9 mois, litige prud'homal possible à venir suite au licenciement du directeur juridique avec un coût estimé à plus de 150 000 €).
- **Contexte relationnel :** Jonathan rappelle les très bonnes relations qu'il entretient avec Bernard Lagarde, mais indique qu'il faut faire la part des choses. Aujourd'hui, Jonathan Blondy rappelle qu'il intervient régulièrement en réunion de Bureau ou de Comité directeur pour défendre l'intérêt des territoires, des clubs, et qu'il ne peut que se désolidariser du fonctionnement actuel et des décisions prises. L'intérêt général doit primer sur les intérêts personnels.

Finance du District

Jonathan Blondy rappelle que le travail de fonds porte ses fruits depuis 2 ans et permet au District de voir venir avec une stratégie d'investissement pour moderniser le bâtiment, tout en stabilisant les frais, et le soutien aux clubs.

A date les comptes sont les suivants :



DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Dette des clubs

Natacha Vigier félicite les clubs pour le sérieux global, hormis deux clubs d'autres districts (compétitions inter district U19). Les clubs périgourdins sont respectueux des prélèvements mensuels.
Natacha Vigier s'inquiète en revanche d'une augmentation de la discipline.
Quentin Delannes intervient en indiquant que la commission de discipline constate en effet une hausse des dossiers d'incivilités. Souvent les mêmes clubs qui reviennent.

- **Hausse des violences :** Constat alarmant avec un excédent de plus de 4 000 € de frais disciplinaires au 26 octobre 2026 par rapport à la saison précédente et six dossiers graves en instruction.
- **Actions prévues :** Publication d'un communiqué officiel d'alerte lors de la rentrée scolaire. Ateliers de sensibilisation pour les parents dès janvier 2027 sur les plateaux U11 en collaboration avec le SDJES. Réunions de sensibilisation dans les clubs par secteur.
- **Gestion des matchs à risques :** Nécessité de formaliser la désignation des dispositifs de prévention (trio, caméra, délégué) via le pôle arbitrage et d'anticiper les alertes dès le mardi.

Jonathan Blondy indique que le sujet sera abordé lors de la réunion du pôle arbitrage à venir.

Retour de la réunion SYNERGIE CLUBS

Jonathan Blondy revient sur la réunion du groupe de travail synergie clubs 24, les principaux sujets abordés à savoir :



Lors de la réunion, il a été abordé la nécessite d'anticiper une future réforme des compétitions régionales qui devrait intervenir en Juin 2027.
Jonathan Blondy rappelle également que le district doit anticiper et non subir l'évolution économique (prix du carburants, etc.).

Un projet de réforme des compétitions départementales est donc en cours de réflexion sous cette forme :



DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Jonathan Blondy informe que le sujet sera abordé lors de l'AG financière afin que cette réflexion soit collective, et construite avec les clubs.

Choix des lieux des finales 2027

Jonathan Blondy rappelle le process :

- Les clubs ont été sollicités pour candidater afin de recevoir les finales de la saison 2026 / 2027 par mail en date du 13 aout.
- Les clubs avaient jusqu'au 16 octobre pour candidater en constituant un dossier de candidature répondant au cahier des charges.

Jonathan Blondy présente tour à tour l'ensemble des candidatures, et le débat s'installe sur chacune d'entre elles.



Jonathan Blondy rappelle que le club avait candidaté en 2026 également. C'est finalement Agonac qui avait retenu.

Voix pour : 17 ; Voix contre : 0 ; Abstentions : 0.

Montpon Menesplet Futsal accueillera les finales futsal séniors Hommes 2027



Jean Marc Lalet rappelle que la finale U13 Pitch, était organisé depuis deux saisons à Sarlat. Il rappelle aussi la nécessité d'avoir une tribune assez grande pour réaliser le quizz, permettant ainsi de tout faire

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

en même temps, comme depuis deux saisons.
Jonathan Blondy indique que les trois clubs ont présenté un dossier complet.

Il est donc soumis au vote la choix du lieu :
AS Neuvic St Léon : 0 voix ; Limens JSA : 1 voix ; Montpon Menesplet FC : 15 voix.
A noter: 1 Abstention.

MONTPON MENESPLET FC accueillera donc la finale départementale U13 Pitch 2027

Jean Marc Lalet rappelle la nécessité au club d'être doté d'une sono importante, bien supérieure aux années précédentes (finale U11 par exemple).



Jonathan Blondy indique que les trois clubs ont présenté un dossier complet, notamment le club de Prigonrieux FC.
Jean Marc Lalet rappelle l'innovation 2027 avec une journée inédite regroupant la finale U11 et la Journée Nationale des Débutants (G et F).
Jonathan Blondy rappelle que Montpon Ménesplet FC a été sélectionné pour la finale U13 Pitch, et ne peut donc pas accueillir cet évènement.

Il est donc soumis au vote la choix du lieu :
AS Neuvic St Léon : 0 voix ; Prigonrieux FC : 17 voix.

PRIGONRIEUX FC accueillera donc la finale départementale U11 et la JND (G et F) 2027

Après vote, Jonathan Blondy se félicite de voir le club de Prigonrieux retenu, et permettre au secteur Périgord Pourpre d'accueillir cet évènement.



Jonathan Blondy indique que deux clubs ont présenté un dossier complet, notamment le club de SARLAT MARCILLAC FC. Le troisième club ayant transmis un mail détaillé de candidature.
Plusieurs membres relèvent la qualité du dossier présenté par le FC SARLAT MARCILLAC FC, et la qualité d'accueil lors de la U13 Pitch les années précédentes.

Il est donc soumis au vote la choix du lieu :
AS Neuvic St Léon : 0 voix ; ES Boulazac : 0 voix, FC Sarlat Marcillac FC : 17 voix.

FC SARLAT MARCILLAC accueillera donc les finales de coupes départementales 2027



Jonathan Blondy indique qu'un seul club a présenté un dossier complet, à savoir le club de l'AS Neuvic St Léon. Un deuxième club ayant transmis un mail détaillé de candidature, et le troisième club un simple mail de candidature sans plus de détails.

Il est donc soumis au vote la choix du lieu :
AS Neuvic St Léon : 17 voix ; ES Boulazac : 0 voix, CO Coulounieix Chamiers : 0 voix.
Christine Boisseaux, licenciée au COCC, n'a pas participé au vote.

AS Neuvic St Léon accueillera donc les finales de championnats départementaux 2027

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Arrêté des comptes annuels de l'exercice 2025-2026

1. Présentation des comptes annuels

Le Président présente aux membres du Comité de Direction les comptes annuels du District de Football Dordogne-Périgord relatifs à l'exercice comptable ouvert le 1er juillet 2025 et clos le 30 juin 2026.

Il rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts du District, la comptabilité doit permettre l'établissement annuel d'un bilan, d'un compte de résultat et d'une annexe, et que les comptes annuels doivent faire l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes avant leur présentation à l'Assemblée Générale.

Les documents comptables établis avec le concours du cabinet d'expertise comptable HOCHE sont présentés aux membres du Comité de Direction.

Le Président rappelle également que les comptes annuels seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale financière du District, convoquée le lundi 2 novembre 2026.

2. Arrêté des comptes annuels

Après présentation des documents comptables et échanges entre les membres, le Président propose au Comité de Direction de procéder à l'arrêté des comptes annuels de l'exercice 2025-2026.

Les comptes présentés font apparaître :

- **Résultat net de l'exercice :** Excédent de 18 498 €.
- **Pour la seconde année consécutive, les finances du District sont saines, et excédentaires.**

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide d'arrêter les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils lui ont été présentés.

3. Résultat du vote

La proposition d'arrêté des comptes est soumise au vote des membres du Comité de Direction disposant du droit de vote.

Résultat du scrutin :

Voix pour : 17 ; Voix contre : 0 ; Abstentions : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation à l'Assemblée Générale financière

Sous réserve de l'adoption de la délibération, le Comité de Direction décide de soumettre les comptes annuels ainsi arrêtés à l'approbation de l'Assemblée Générale financière du 2 novembre 2026, accompagnés des rapports réglementaires du commissaire aux comptes.

Le Comité de Direction autorise le Président à accomplir les formalités nécessaires à cette présentation et aux transmissions réglementaires consécutives à l'approbation des comptes.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Point Ressources Humaines

Jonathan fait un point sur les réflexions en cours :

- **Stagiaires :** Validation du recrutement d'un(e) stagiaire pour 4 mois (mi-février à mi-juin) pour un coût de 2 500 €, afin de faciliter le suivi des actions de communication, notamment lorsque les apprentis sont en cours. Participation prévue au stage-dating de l'IUT en janvier 2027 pour un second stage de 2 mois non rémunéré.
- **Charge de travail et structuration :** Alerte sur la surcharge du président due au traitement administratif d'urgence. A ce jour, le président est dans l'opérationnel constamment. Jonathan rappelle qu'en Juin 2024, le choix a été fait de ne pas recruter (départ en retraite de Béatrice) pour sécuriser les finances, et qu'il a fait le choix d'assumer pleinement un poste de président présent non rémunéré, prenant de nombreuses missions au quotidien. Les finances étant stabilisées et saines, il évoque la possibilité de recruter à nouveau. Être bénévole c'est donné du temps, de l'énergie, mais ne doit pas être à la charge financière du président de l'instance (Uniquement en frais d'essence, environ 2500 à 3000 euros par an).
 - Une réflexion sur l'embauche doit être mené d'ici Juin 2027 :
 - D'un conseiller technique en arbitrage à profil hybride pour juillet 2027 (avec subventions fédérales de 15 000 à 25 000 €) et recentrage du secrétariat.
 - D'un conseiller en développement associatif à temps complet, pour juillet 2027 (avec subventions fédérales de 15 000 à 30 000 €) et recentrage de la directrice sur les missions de secrétariat.
- **Gestation de la pyramide des âges :** Anticipation du départ à la retraite de Marie-Annick (fin 2028) avec lancement d'un recrutement début 2028 pour assurer 6 mois de tuilage.
 - Le président rappelle qu'il ne souhaite pas revivre l'absence d'anticipation du départ en retraite de 2024, où rien n'avait été anticipé sous la précédente mandature.

Parole à Patrice VERGNAUD – Conseil Consultatif clubs amateurs FFF

Patrice VERGNAUD fait un retour sur les échanges intervenus au niveau de la Fédération Française de Football (FFF), notamment à l'occasion d'une réunion organisée en présentiel à Paris, le 16 septembre 2026.

Il indique notamment que l'idée des bons carburants provient du conseil consultatif des clubs amateurs.

Il indique que, parmi les 38 présidents de clubs représentés, une grande majorité fait état de relations plus ou moins conflictuelles avec leur Ligue respective. Il souligne que ce constat est préoccupant et témoigne de certaines difficultés dans les relations entre les clubs et les instances régionales.

Il évoque également les importantes disparités tarifaires constatées entre les territoires, avec des montants pouvant varier très sensiblement d'une Ligue à l'autre.

Jonathan BLONDY l'interroge sur la question de la qualité des installations sportives et demande si cette problématique a été abordée dans le cadre des échanges fédéraux.

Enfin, Patrice VERGNAUD précise que des travaux sont en cours au niveau fédéral concernant le statut de l'arbitrage ainsi que les indemnités des arbitres. Ces sujets font l'objet de réflexions et d'échanges en vue de possibles évolutions réglementaires.

Parole à Eric CHEVALIER – AEF 24

Éric CHEVALIER informe de la tenue de l'Assemblée Générale de l'AEF 24 organisée à l'occasion de la rencontre opposant Trélissac à Pau.

Il interroge ensuite le Président sur la poursuite des invitations des membres de l'AEF 24 lors des cérémonies de remise des Labels fédéraux aux clubs.

Concernant le dispositif du Carton Vert, Éric CHEVALIER souhaite connaître les premiers retours sur sa mise en œuvre et son utilisation lors des rencontres.

Jean-Marc LALET précise que l'attribution du Carton Vert n'est pas systématique et souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation des arbitres à ce dispositif, afin de mieux valoriser les comportements exemplaires et les actes de fair-play sur les terrains.

Quentin DELANNES fait état d'une diminution du nombre de cartons rouges dans la catégorie U17. Il constate également que les arbitres officiant habituellement en compétitions seniors semblent davantage enclins à attribuer des Cartons Verts.

Les échanges mettent ainsi en évidence l'importance de poursuivre les actions de sensibilisation auprès du corps arbitral, afin d'encourager une utilisation plus régulière et homogène du dispositif, dans une démarche de valorisation du respect et du fair-play.

Parole à Patrick BUFFIERE – UNAF 24

Patrick BUFFIÈRE exprime sa satisfaction de participer à cette réunion du Comité Directeur et remercie le District pour son invitation.

Il interroge les membres sur le maintien en vigueur du protocole de fin de match, précisant avoir constaté, lors de quatre rencontres auxquelles il a assisté, que celui-ci n'avait pas été respecté. Il souhaite ainsi rappeler l'importance de ce dispositif, qui contribue au respect mutuel et à la convivialité entre les différents acteurs du football.

Patrick BUFFIÈRE informe également le Comité Directeur que l'UNAF procédera, le 22 novembre 2026, à la pose d'une plaque commémorative sur la tombe de Patrick MATTENET, en hommage à son engagement et à son investissement au service de l'arbitrage et du football départemental.

Il évoque par ailleurs le projet de dénomination du stade de Razac sur l'Isle en hommage à Patrick MATTENET.

Sur le plan matériel, Patrick BUFFIÈRE annonce que l'UNAF 24 participe financièrement, à hauteur de 1 000 €, à l'acquisition d'un nouveau four pour le District.

Jonathan BLONDY remercie chaleureusement Patrick BUFFIÈRE et l'UNAF 24 pour cette contribution financière, ainsi que pour leur présence et leur engagement aux côtés du District.

Le Président rappelle à cette occasion que la Maison du Football est ouverte aux deux amicales départementales, celle des éducateurs et celle des arbitres. Il réaffirme sa volonté de maintenir des relations étroites et constructives avec ces deux associations, qui participent pleinement à la vie et au développement du football en Dordogne.

Tour de table

Intervention de Nathalie LONGUEVILLE – Téléthon

Nathalie LONGUEVILLE évoque les actions à mener dans le cadre du Téléthon.

Elle souhaite qu'une communication soit organisée afin de valoriser cette mobilisation. Il est demandé à Pauline de prendre en charge la préparation et la diffusion des éléments de communication correspondants.

Intervention de Quentin DELANNES – Désignations arbitrales et groupe prévention

Quentin revient sur les échanges du précédent Comité Directeur, au cours desquels il avait été demandé au Président, Jonathan BLONDY, de réduire son implication directe dans certains dossiers opérationnels afin de mieux répartir les responsabilités.

Il souligne toutefois que certaines interventions et certains suivis assurés par le Président la saison précédente avaient permis d'obtenir des résultats satisfaisants, notamment en matière de prévention et de suivi des désignations arbitrales.

Dans ce contexte, il s'interroge sur l'opportunité de désigner un responsable chargé du suivi des désignations arbitrales dans le cadre du groupe prévention, ou, à défaut, de permettre au Président de reprendre cette mission de surveillance.

Cette intervention met en évidence la nécessité de clarifier l'organisation et les responsabilités de chacun afin de garantir la continuité du suivi et des actions de prévention.

Intervention de Patrick DEMARET - Invité

Patrick DEMARET prend la parole en fin de réunion et remercie le Président ainsi que les membres du Comité Directeur pour leur invitation et la qualité de leur accueil.

Il tient à féliciter Jonathan BLONDY et l'ensemble du Comité Directeur pour le travail accompli au service du football départemental.

Patrick DEMARET informe par ailleurs les membres que les finales des compétitions jeunes se dérouleront à Hagetmau.

Il conclut son intervention en renouvelant ses remerciements pour son invitation et pour les échanges de la soirée.

Informations diverses et clôture de séance

- **Organisation des astreintes**

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'une communication relative à l'organisation des astreintes leur sera prochainement adressée par courrier électronique.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Ce dispositif permettra de préciser les modalités de fonctionnement et la répartition des responsabilités.

- **Lancement du nouveau site internet du District**

Jonathan BLONDY annonce que le nouveau site internet du District Dordogne-Périgord sera mis en ligne dans les prochains jours, à l'occasion de l'Assemblée Générale.
Cette évolution s'inscrit dans la démarche de modernisation des outils de communication du District, avec l'objectif de faciliter l'accès à l'information pour les clubs, les licenciés et l'ensemble des acteurs du football départemental.

- **Règlement des coupes féminines séniors 2026 / 2027**

Voix pour : 17 ; Voix contre : 0 ; Abstentions : 0.

- **Nomination délégués départementaux : Kassi OUDANE, et Philippe CHATEAUNEUF**
 - ***Voix pour : 17 ; Voix contre : 0 ; Abstentions : 0.***

- **Prochaine réunion du Comité Directeur**

Le Président informe les membres que la dernière réunion du Comité Directeur de l'année 2026 se tiendra le lundi 14 décembre 2026 à Notre-Dame-de-Sanilhac.

Clôture de séance
L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des membres et des invités pour leur présence, leur participation et la qualité des échanges.

La séance est levée à 22 h 05.

Le Président,	La Secrétaire de séance
Jonathan BLONDY.	Chrystèle MARJARIE.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle